



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICILES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

SEPTEMBRE 2022

Vers des coopérations interterritoriales sur l'alimentation

Enseignements d'une série
d'échanges techniques



3 ans d'échanges réguliers

1	2020 PREMIÈRES DISCUSSIONS.....	5
	Vers la création d'une scène d'échanges dans le cadre du PATLy.....	6
	Comment les collectivités peuvent agir ensemble pour...	
	... structurer des filières locales ?.....	8
	... approvisionner localement et durablement la restauration collective ?.....	10
	... faciliter la logistique des circuits alimentaires de proximité ?.....	12
2	2021 DES POLITIQUES ALIMENTAIRES QUI SE STRUCTURENT PROGRESSIVEMENT	15
	Deux sessions d'échanges autour des actualités des territoires	16
	Des politiques structurées, et nombreuses.....	18
3	2022 L'AMORCE DES ÉCHANGES POLITIQUES.....	21
	Qui veille au grain ? Un séminaire pour penser la résilience alimentaire des territoires.....	22
	Rencontres interterritoriales des démarches alimentaires	
	L'OPEANA, un cadre pour des invitations entre territoires.....	23



L'Agence d'urbanisme anime depuis 2019 un dialogue régulier entre plusieurs territoires du Carré métropolitain.

Six rencontres techniques ont eu lieu entre décembre 2019 et juillet 2021.

Pensées comme des scènes techniques d'échanges d'expérience, par et pour les collectivités, ces rencontres visent à approfondir l'interconnaissance d'un vaste réseau de professionnel-le-s, et à esquisser des objets de coopérations potentielles.

Elles ont été portées par les techniciennes de la Métropole et du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et de Cap Rural.

Après une première rencontre de lancement en 2019, trois rencontres numériques ont été organisées en 2020. Construites sur le même modèle, elles ont décliné une question claire : Comment les collectivités peuvent agir ensemble pour...?

- ... structurer des filières locales ?
- ... approvisionner localement et durablement la restauration collective ?
- ... faciliter la logistique des circuits alimentaires de proximité ?

Chaque séance a donné la parole à un ou plusieurs territoires, invitant au témoignage d'une réflexion ou d'une action conduite sur le sujet du jour, avec une attention particulière sur ce qui faisait, ou pourrait faire, l'objet de coopérations entre plusieurs acteurs, ou plusieurs territoires. Ponctuées de temps de discussions et de travail collaboratif, ces séances ont permis de mieux identifier les questionnements communs.

Les séances organisées en février et juillet 2021 ont permis le partage des intentions des uns et des autres, au moment où l'État, dans le cadre du plan de relance et du 3ème Programme National pour l'Alimentation, a ouvert une nouvelle phase de candidature pour la labellisation de Projets Alimentaires Territoriaux. Le territoire du Carré Métropolitain compte aujourd'hui une vingtaine de PAT labellisés par l'État.

2022 marque l'ouverture de rencontres et de dialogues entre élu-es.

Ce document vise donc à mettre en avant les grands enseignements de ces rencontres pour inspirer, et guider le démarrage de travaux opérationnels entre territoires volontaires.



SEPTEMBRE 2024

OPEANA



© tetjana-kovyrina



2020

PREMIÈRES DISCUSSIONS



Vers la création d'une scène d'échanges dans le cadre du PATLy

2019 :

L'ouverture du dialogue

La toute première rencontre s'est tenue pendant une phase de large concertation pour le PATLy, à l'automne 2019, visant à décliner la stratégie alimentaire en un Projet Alimentaire Territorial.

Cette rencontre a entériné l'ouverture d'un dialogue avec les territoires voisins de la Métropole, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de la ville de Lyon.

Il a été rendu compte de son déroulement et de ses conclusions lors de l'exposition de restitution de cette concertation, présentée aux acteurs du territoire le 21 février 2020.

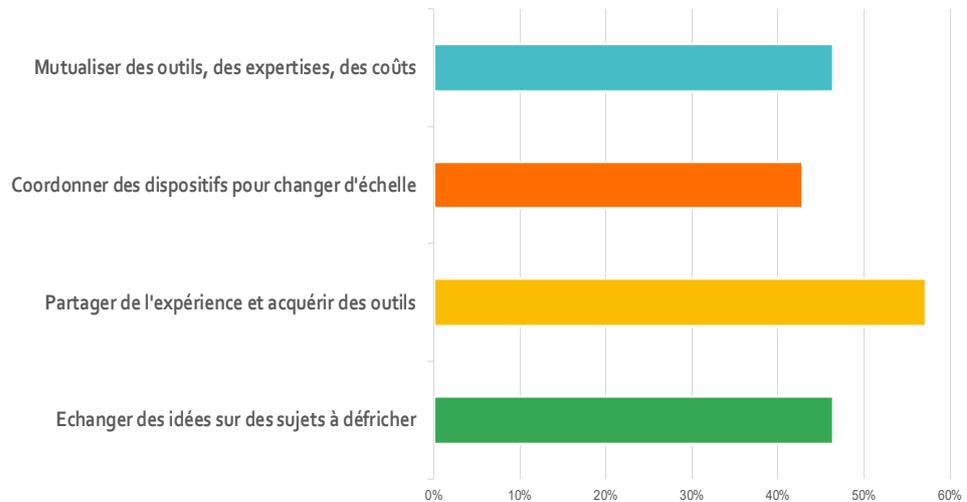
Pour aller plus loin

Les panneaux d'exposition sur la concertation
Le compte-rendu de l'atelier 2019 (pp. 9 à 19)

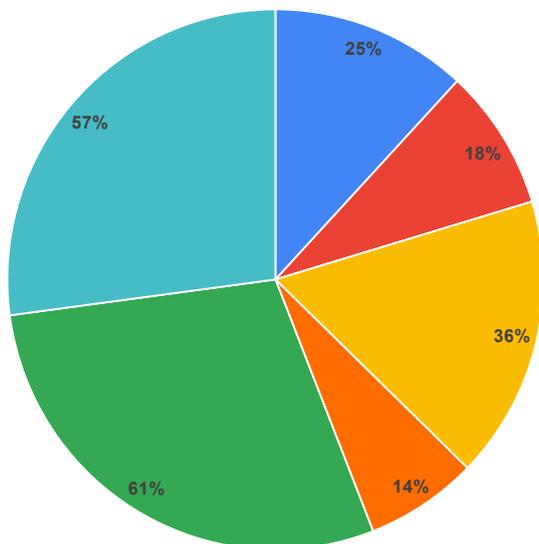


La construction du cycle d'échanges numériques de 2020 a été basée sur les retours d'un sondage adressé aux territoires intéressés pour participer à cette scène de discussions techniques. Deux questions centrales ont été posées pour construire ces rencontres :

Quel type de coopérations souhaiteriez-vous développer dans un premier temps ?



Sur quels champs thématiques de l'alimentation souhaiteriez-vous concentrer les échanges dans un premier temps ?



- Aménagement et urbanisme : protection du foncier agricole, urbanisme commercial, compensation...
- Culturel et gastronomie : soutien et valorisation de savoir-faire, de produits locaux, marques et labels...
- Nutrition et santé : restauration collective, protection de l'eau, accompagnement des pratiques alimentaires...
- Accessibilité sociale : sensibilisation des professionnels du social et du système éducatif, aide alimentaire, agriculture urbaine...
- Environnement : transformation des pratiques agricoles et des filières, protection de l'eau de la biodiversité, lutte contre le gaspillage alimentaire...
- Economie alimentaire : structuration de filières, installation agricole, valorisation des productions, logistique alimentaire...





Comment les collectivités peuvent agir ensemble pour... ... structurer des filières locales ?

Les témoignages

La Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, accompagnée par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, a exposé les difficultés et succès rencontrés dans la structuration d'équipements locaux de transformation alimentaire.

Le Département de l'Isère, quant à lui, est revenu sur les coopérations territoriales à l'origine du Pôle Agroalimentaire de l'Isère et de la marque Is(h)ere, et a présenté la plateforme dématérialisée permettant de mettre en lien offre et demande alimentaire locale.

Quelques enseignements concernant le rôle que peut prendre la collectivité

- Partir des besoins des acteurs de terrain pour structurer les projets (ex : création d'ateliers de transformation sur le SOL dimensionnés par rapport aux contraintes des producteurs) Susciter l'émergence de collectifs (agriculteurs ou privés) ;
- Soutenir des projets privés (ex : le PNR du Pilat a subventionné la création d'un atelier de transformation privé) Accompagner, faciliter, apporter une ingénierie technique / financière aux porteurs de projets pour monter les dossiers de subventions Créer et porter une marque de territoire (ex : Marque Is(h)ere) ;
- Mettre en lien des acteurs sur un territoire, faciliter les relations entre les différents acteurs de la chaîne agroalimentaire (ex : processus de création du Pôle agroalimentaire de l'Isère) Mobiliser des moyens humains importants sur l'animation des réseaux, la mobilisation des autres collectivités etc ;

- Travailler sur les conditions permettant l'augmentation de la production (installation et logement des agriculteurs, protection, acquisition et maîtrise du foncier) ;

Des exemples de coopération possibles

- Identifier collectivement des problématiques à une échelle plus large que son seul territoire (ex : rencontres régulières avec des acteurs de terrain) et mutualiser des projets d'études (ex : étude qui a conduit à la création du Pôle agroalimentaire de l'Isère, portée par le Département de l'Isère, la Métropole de Grenoble, la CC du Pays Voironnais, la CC du Grésivaudan, la CC Entre Bièvre et Rhône et les chambres consulaires). Mutualiser des financements pour créer des équipements communs à plusieurs territoires (ex : abattoirs de Grenoble) ;
- Créer une structure spécifique, qui permette de réunir tous les acteurs du territoire (ex : Pôle agroalimentaire de l'Isère).

Rendez-vous sur la page de ressources des 3 forums 2020 pour plus de détails !



Structurer des filières locales ? Une tentative de définition collective

Chaque participant-e était invité-e à remplir la phrase à trou suivante : Structurer une filière alimentaire locale, c'est [...] et c'est nécessaire pour [...]. Les réponses ont permis de synthétiser plusieurs éléments

Que veut dire « structurer une filière locale » ?

- Rassembler, reconnecter tous les acteurs de l'alimentation, du champ à l'assiette ;
- Organiser les collaborations et les bonnes volontés de tous les acteurs de la chaîne ;
- Offrir des débouchés rémunérateurs aux producteurs locaux ;

Pourquoi c'est nécessaire ?

- Pour améliorer la résilience du système alimentaire, face aux défis climatiques, énergétiques, économiques, environnementaux, sociaux ;
- Pour valoriser les agriculteurs et leurs productions auprès de la population locale ;
- Pour répondre aux attentes des habitant-e-s de mieux manger (nature des produits, logistique induite...).



Balmes Viennoises

© L. Berne - Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

D'après les échanges, des pistes de travail à mettre en place prochainement ?

- Construire des équipements de transformation supplémentaires pour capter localement des productions aujourd'hui en filières longues : lait, élevage, maraîchage, arboriculture, ou fruits rouges sur l'Ouest Lyonnais ; viande sur l'Ouest rhodanien ; filières des Balcons du Dauphiné ;
- Augmenter par la restauration collective par exemple le volume de demandes, et donc assurer des débouchés à cette production locale.

Comment les collectivités peuvent agir ensemble pour... ... approvisionner localement et durablement la restauration collective ?

Les témoignages

La Communauté de Communes de la Dombes et le Département de l'Ain sont venus présenter les conclusions d'un diagnostic mené à l'échelle de l'EPCI sur la restauration collective, et le fonctionnement de la plateforme Agrilocal01.

Saint-Etienne Métropole a fait part de l'accompagnement que la collectivité a proposé aux communes de son territoire de 2011 à 2018 pour l'introduction durable de produits locaux et/ou bio locaux dans leurs cantines scolaires.

Rendez-vous sur la page de ressources des 3 forums 2020 pour plus de détails !



Quelques enseignements concernant le rôle que peut prendre la collectivité

- Connaître l'offre alimentaire sur son territoire (ex : la CC de la Dombes a réalisé un diagnostic centré sur la restauration collective de son territoire) ;
- Accompagner l'installation des producteurs pour que leurs productions soient adaptées à la restauration collective (ex : accompagnement des nouveaux installés en maraîchage sur le Val de Saône par le Département de l'Ain et la Chambre d'Agriculture / projet TERRALIM du Pôle agroalimentaire de la Loire et du lycée de Montravel pour l'installation de maraîchers et de producteurs de légumineuses bio) ;
- Porter des plateformes/rencontres de mise en relation acheteurs/producteurs (ex : Agrilocal) ;
- Coordonner les initiatives isolées de différents restaurants collectifs (ex : le Département de l'Ain organise des rencontres chaque année pour faciliter l'échange entre cuisiniers des restaurants collectifs ;

- Convaincre et accompagner les acteurs de la restauration collective (gestionnaires, cuisiniers, équipes) ;

- Appuyer le développement d'outils de transformation pour favoriser l'installation de filières locales (ex : aides à l'investissement du Département de l'Ain pour que des producteurs laitiers montent un atelier de transformation) ;

- Accompagner les labellisations pour faire entrer les producteurs locaux dans le champ d'EGalim (ex : accompagnement réalisé par le Département de l'Ain et la Chambre d'agriculture) ;

- Accompagner les communes dans l'amélioration de leur politique d'achat (ex : Saint-Etienne Métropole a accompagné 32 communes pendant 8 ans pour l'approvisionnement local de leurs cantines scolaires).

L'identification des difficultés communes

Il était proposé aux territoires, lors de la séance, de choisir, parmi plusieurs propositions, celle(s) qui faisai(en)t le mieux écho à leurs problématiques en matière d'approvisionnement local et durable de la restauration collective.

Même si la plupart des territoires n'ont pas encore identifié leurs difficultés les plus pregnantes, il a été possible de repérer trois questionnements majeurs, partagés par plusieurs d'entre eux :

- Le besoin de créer du lien entre les acteurs, connaître mutuellement les

- contraintes (producteurs, intermédiaires, cuisiniers...);

- Le besoin de trouver une offre locale qui corresponde aux besoins en restauration collective (volumes, diversité de gamme, labels, réglementation sanitaire, logistique adaptée...);

- Le besoin de structurer une demande qui soit intéressante et rentable pour les producteurs locaux (volumes suffisants, nature des produits, logistique induite...).



Restaurant collectif
Crédits : H. Braxmeier

Des exemples de coopération possibles

- Co-porter, alimenter et animer collectivement des plateformes de mise en relation ou logistiques ;
- Partager des expériences sur l'écriture de marchés pour intégrer des produits locaux ;
- Harmoniser les dispositifs d'accompagnement d'installation d'agriculteurs ;
- Mutualiser le financement d'équipements de transformation ;
- Coordonner et harmoniser les plateformes existantes ;
- D'après les échanges, des pistes de travail à mettre en place prochainement ? ;
- Développer une plateforme AgriLocal sur les départements non couverts ;
- Identifier des restaurants collectifs pour lesquels il pourrait être possible de mutualiser des commandes ;
- Mieux connaître les flux alimentaires (origine, transit, destination) à l'échelle de plusieurs territoires.

Comment les collectivités peuvent agir ensemble pour... ... faciliter la logistique des circuits alimentaires de proximité ?

Les témoignages

Gwenaëlle Raton, de l'Université Gustave Eiffel, a eu la charge de proposer un décryptage des enjeux de la logistique des circuits alimentaires courts et de proximité.

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais est revenue sur les enseignements du projet Logico, porté avec la Chambre d'agriculture du Rhône, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, l'ARDAB, la Marque collective, Bio A Pro, Gayet Logistique et Promus, visant à lever les freins logistiques pour le développement des circuits de proximité.

Cette séance a clôturé le cycle 2020 : pour prendre en compte l'actualité, et accompagner la concrétisation des projets des collectivités, la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes a présenté les opportunités que peuvent constituer les mesures du plan de relance liées à l'alimentation.

Rendez-vous sur la page de ressources des 3 forums 2020 pour plus de détails !



Quelques enseignements concernant le rôle que peut prendre la collectivité

- Réaliser un état des lieux sur les flux et les circuits alimentaires de proximité, pour faire le lien entre l'offre et la demande, et identifier les opportunités de commercialiser localement les produits locaux (ex : étude Logico portée par la CC des Monts du Lyonnais et le SOL) ;
- Identifier les besoins en matière d'équipements intermédiaires (l'éclatement et l'éloignement des équipements rend impossible l'efficacité) et poser le bon diagnostic en matière de localisation (où est la production ? où sont les nœuds ?) ;
- Subventionner (l'achat de véhicules), créer, mettre à disposition des outils (des plateformes numériques ou physiques, des locaux...) pour les acteurs agricoles et alimentaires ;
- Mettre en place un accompagnement étroit des producteurs pour qualifier précisément les besoins logistiques (relever les trajets, les lieux, les temps, pour que le coût puisse être analysé) et accompagner la prise de conscience des coûts induits par la logistique (ex : événement à destination des producteurs envisagé par la CC des Monts du Lyonnais et le SOL) ;
- Animer le dialogue avec les acteurs pour identifier et co-construire les solutions logistiques les plus adaptées aux exploitations, et au territoire ;
- Endosser un rôle de régulateur :
 - en veillant à la clarté des rôles attribués à chacun, associés à des tâches précises : gestionnaire de plateforme, tâches administratives ;
 - en définissant les règles portant sur l'équité entre les producteurs (système de compensation fixe mais évoluant avec l'intégration de nouveaux producteurs) ;
- Fournir un appui d'ingénierie, en participant aux tâches logistiques.

Des exemples de coopérations possibles

Réaliser un état des lieux des flux et des circuits alimentaires, en identifiant les lieux de stockage, du conditionnement, de la transformation : se doter d'un panorama à l'échelle de plusieurs territoires pour identifier les « nœuds » existants et potentiels.

Un point de vigilance

L'équilibre est difficile à trouver entre objectif de réduction des coûts logistiques et objectif de développement local : des membres trop éloignés sur un territoire rendraient l'organisation complexe et le gain collectif faible. Pour qu'une coopération logistique fonctionne, il ne faut pas voir trop grand tout de suite : fonctionner en sous-groupe territoriaux, dimensionner les équipements aux volumes des circuits courts, concevoir des tournées par secteurs.

La volonté de mettre en place des nouvelles solutions peut conduire à mettre en place des solutions de logistique conventionnelle, soit des outils pas forcément adaptés aux circuits courts : beaucoup d'échecs de mise en place de plateformes physiques ont été observés.



Marché de gros de Lyon Corbas - 2016
© B. Guinet - Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

La logistique des circuits courts alimentaires : points de repères

La logistique est l'ensemble des opérations nécessaires au transfert de la matière depuis le lieu de conception/préparation/production jusqu'au lieu de consommation : le transport en est une dimension clé mais la logistique désigne l'ensemble des opérations qui concernent les flux physiques, financiers et d'informations.

- La logistique aval : distribution au consommateur ou à un intermédiaire (livraison, déchargement et distribution de marchandises) ;

- La logistique amont : approvisionnement en matières premières, transformation, transport amont (abattoir, approvisionnement du point de vente à la ferme), stockage, conditionnement, préparation et prise de commandes, saisie des catalogues de produits sur différents supports (numériques ou non) et gestion, planification et coordination de ces différentes tâches sur la ferme (dont la gestion du personnel) ;

- La logistique inverse : transport des emballages, des invendus, du compost, de tous les contenants (pour le réemploi), la gestion des consignes.

La logistique des circuits courts alimentaires (soit des circuits avec un seul intermédiaire au maximum) n'est pas une logistique des circuits longs en miniature, et a des caractéristiques spécifiques : les flux sont fragmentés, les produits sont diversifiés et la logistique est le plus souvent réalisée par des non professionnels. Cela en fait une logistique complexe, où la massification est difficile à développer, parfois en inadéquation avec les dispositifs techniques et réglementaires en vigueur dans la logistique des circuits longs, en inadéquation avec les standards de communication et de traçabilité des circuits longs, et en inadéquation avec les standards d'emballage et conditionnements de transport. C'est pourtant une dimension stratégique pour les exploitations (à la fois en termes de coûts et de temps), ainsi que pour les territoires.



OPEANA | STAFF

© 2012



2021

DES POLITIQUES ALIMENTAIRES QUI SE
STRUCTURENT PROGRESSIVEMENT

Deux sessions d'échanges autour des actualités des territoires

L'actualité de l'année 2021 justifiait de centrer les échanges autour de la structuration progressive de l'action des territoires : le Plan de relance mis en place par l'État offrait des opportunités de financement pour des projets liés à l'alimentation, et le Programme National pour l'Alimentation ouvrait deux nouvelles sessions de candidature à la labellisation des PAT.

Mieux se connaître

La première rencontre de l'année, en février, a visé, d'une part à identifier les démarches en cours de reconnaissance de PAT, et à repérer les éventuels projets candidats aux appels à projets du Plan de relance d'autre part. La seconde, en juillet, s'est tenue après les deux sessions de candidature à la labellisation des

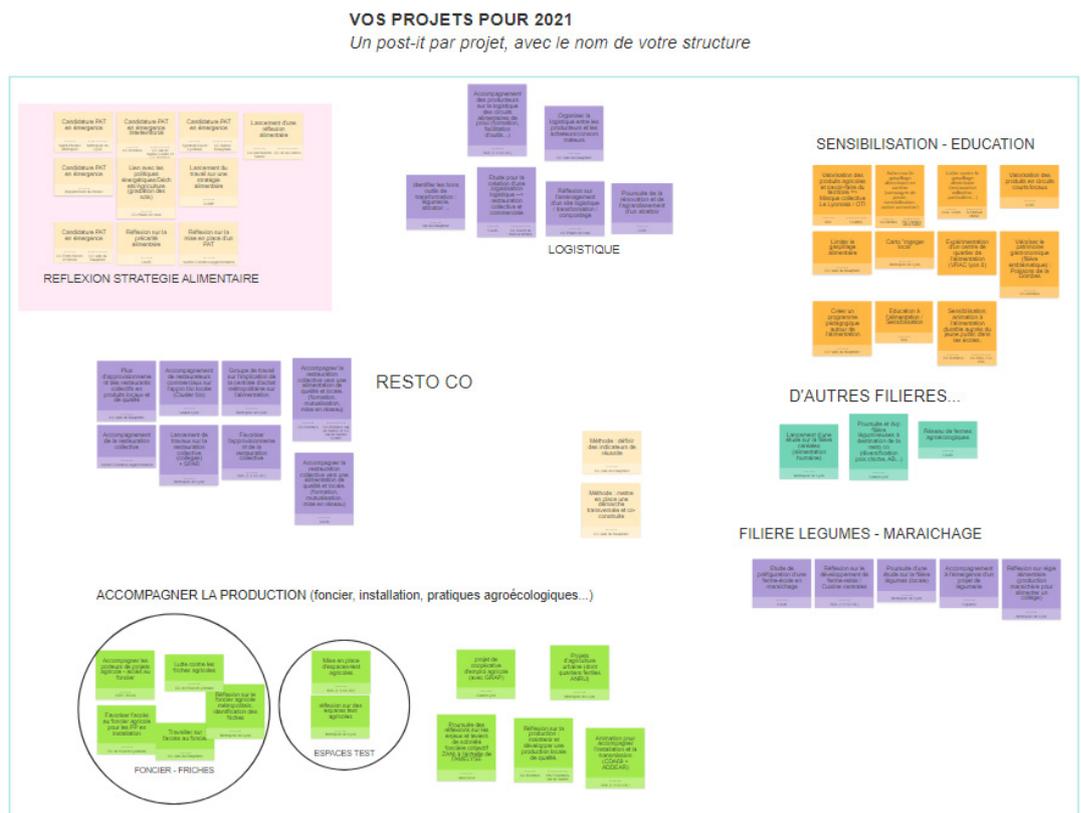
PAT par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Elle a donc permis à chacune de préciser sa situation au regard de la labellisation, et de présenter le contenu de son Projet Alimentaire Territorial, à cette étape de sa structuration.

Après le cycle d'échanges de 2020, cette année a donc permis de passer à l'étape suivante, et d'échanger autour de projets concrets, déjà programmés ou envisagés par les collectivités.

Ces échanges ont permis de renforcer l'interconnaissance des territoires, de solidifier le réseau de professionnel·les rassemblés régulièrement et de repérer les points de convergence et les éventuelles coopérations pertinentes.

Des préoccupations communes

En février 2021, les technicien·nes ont été interrogés·es sur les projets structurants identifiés dans leur collectivité pour l'année 2021. Ce repérage a permis de mettre en évidence plusieurs champs de travail communs : la logistique, la structuration de filière, le réinvestissement des friches, l'éducation...

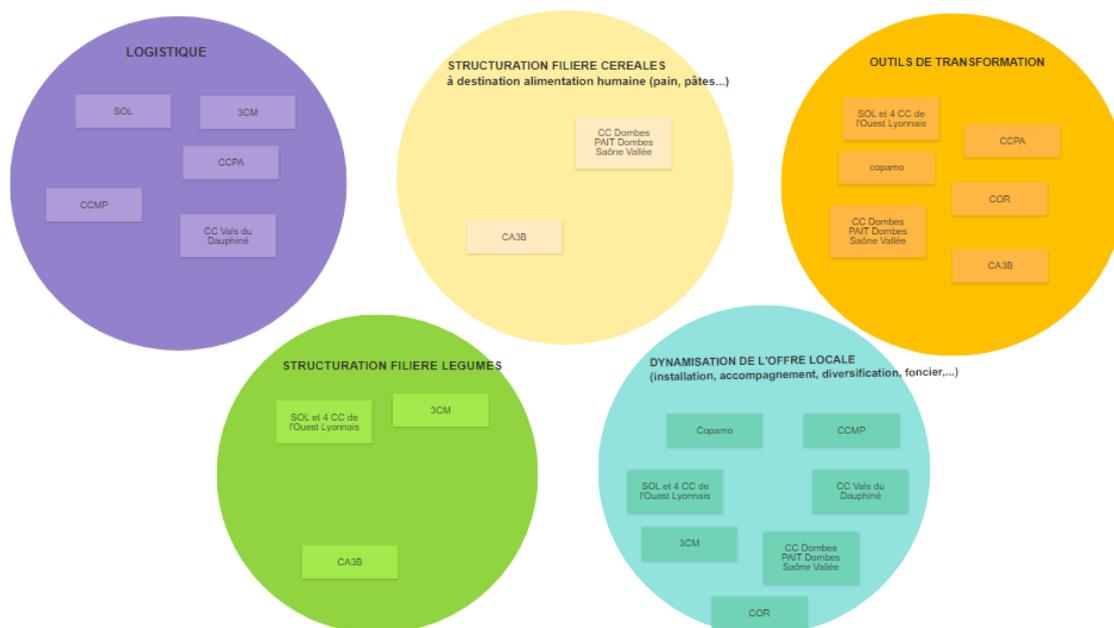


Capture d'écran de l'outil collaboratif utilisé pendant la réunion de février 2021 en réponse à la question : «Quels projets votre collectivité souhaite-t-elle développer sur l'année 2021 ?»



VOTRE INTÉRÊT POUR PARTICIPER À DES GROUPES DE TRAVAIL ?

Un post-it avec le nom de votre structure sur la bulle thématique qui vous intéresse



Capture d'écran de l'outil collaboratif utilisé pendant la réunion de février 2021 en réponse à la question : «Êtes-vous intéressé-e pour participer à un ou plusieurs de ces groupes de travail techniques ?»

Des échanges fructueux

Ces rencontres ont par exemple été l'occasion, pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse de présenter une étude sur la facilitation du réseau logistique pour l'approvisionnement local des restaurants collectifs, à laquelle plusieurs collectivités de ce cycle de rencontres ont effectivement participé par la suite.

C'est aussi dans ce cadre que UrbaLyon a pu repérer les collectivités - la CA de Bourg-en-Bresse, la CC de la Dombes et la CC de la Plaine de l'Ain - qui ont effectivement suivi l'étude sur le potentiel de relocalisation de la filière céréales, commandée par la Métropole de Lyon.

Un projet opérationnel a pu prendre forme à la suite de ces échanges : le Syndicat de l'Ouest Lyonnais accueille depuis 2021 une légumerie, Rhône-Saône Légumes, dont une des demandes de financement a été portée par la Métropole de Lyon dans le cadre de la candidature du PATLy au Plan de Relance.

Globalement, les projets relatifs à la dynamisation de l'offre locale et à la structuration de filières semblent être des sujets de coopération pertinents, à compte tenu de la quantité de collectivités impliquées.

Des politiques structurées, et nombreuses

Sur le périmètre de travail d'Urbalyon, fin 2021, une vingtaine de collectivités sont porteuses de Projets Alimentaires Territoriaux reconnus par le ministère. De nombreuses autres collectivités sont aussi mobilisées sur les enjeux alimentaires, sans pour autant avoir structuré un PAT.

La quantité de collectivités impliquées, leur proximité et le caractère commun des préoccupations valident, si c'était nécessaire, l'importance du dialogue.

Prendre acte de l'interdépendance du système alimentaire

- ▶ Les chaînes alimentaires traversent les territoires et ne sont pas des boucles fermées.
- ▶ Chaque maillon de la chaîne doit évoluer pour assurer la résilience de l'ensemble.
- ▶ Reconnaître les solidarités réciproques et les complémentarités : les territoires ruraux sont fournisseurs et consommateurs.
- ▶ Se doter d'une vision partagée, donner de la saveur au récit d'un territoire commun.

Améliorer la résilience d'un système vulnérable

- ▶ Poursuivre la reconnexion entre les villes et leur alimentation.
- ▶ Réduire la pression du système alimentaire sur les écosystèmes.
- ▶ Résorber les inégalités face à l'alimentation.

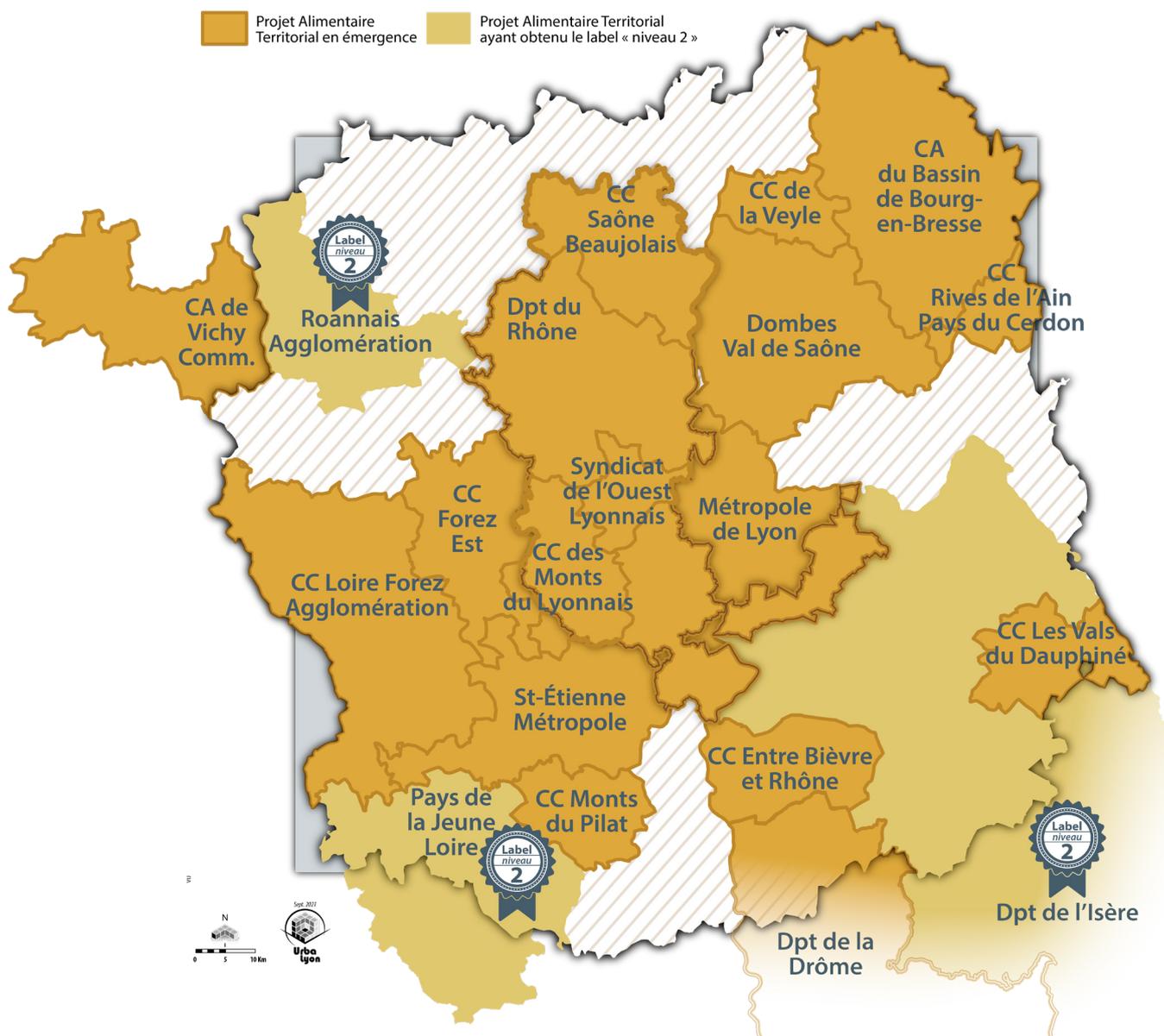
POURQUOI RÉFLÉCHIR AUX COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES SUR L'ALIMENTATION ?

Améliorer la cohérence des politiques alimentaires

- ▶ Construire des politiques plus complètes et plus transversales.
- ▶ Dépasser la méfiance et éviter les concurrences.
- ▶ Articuler les politiques de chacun, dans un contexte où de plus en plus de territoires se mobilisent.

Améliorer l'efficacité des efforts de chacun

- ▶ Mutualiser les efforts.
- ▶ Mieux mobiliser les acteurs de terrain, mieux connus par les locaux.
- ▶ Répondre aux besoins d'acteurs de terrain qui ne reconnaissent pas les limites administratives.



Carte présentant les territoires dont le Projet Alimentaire est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en septembre 2021.



2022

L'AMORCE DES ÉCHANGES
POLITIQUES



Qui veille au grain ?

Un séminaire pour penser la résilience alimentaire des territoires

Aller plus loin :

La conférence des Greniers d'Abondance



Premier séminaire national sur la résilience alimentaire à Lyon le 17 mai 2022

Les Greniers d'Abondance, l'École Urbaine de Lyon, la Métropole de Lyon et UrbaLyon ont organisé le 17 mai 2022 à la Cité Internationale de la Gastronomie de Lyon cette scène d'échange inédite pour penser et organiser la résilience agricole et alimentaire des territoires en France.

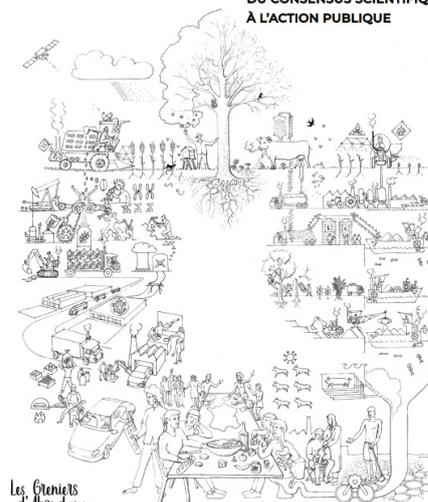
Lors de cette journée qui a rassemblé plus de 200 participant-es, chercheurs, professionnel-les, élu-es et technicien-nés ont pris la parole pour détailler les vulnérabilités de nos systèmes alimentaires et les réponses pouvant être apportées.

UrbaLyon a présenté l'Observatoire Partenarial des Espaces Agricoles, Naturels et de l'Alimentation (Opeana), qui propose à ses membres un espace de dialogue et de construction collective de solutions.

Cette journée était une première opportunité pour les élu-es locales-aux de se rencontrer et de structurer des projets communs.

Qui veille au grain ?

DU CONSENSUS SCIENTIFIQUE
À L'ACTION PUBLIQUE



Les Greniers d'Abondance

QUI VEILLE AU GRAIN ?

LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE
AU ♥ DES TERRITOIRES

17 MAI 2022
9H-20H30

CITÉ INTERNATIONALE
DE LA GASTRONOMIE, LYON



Rencontres interterritoriales des démarches alimentaires

L'OPEANA, un cadre pour des invitations entre territoires



Une première invitation de la Communauté de communes de la Dombes

Dans la continuité des cycles d'échanges animés par UrbaLyon depuis 2019, l'année 2022 va marquer le début d'une série d'invitations entre territoires, par et pour les élu-es.

C'est donc la CC de la Dombes qui lance la première invitation à destination de ses homologues, en partenariat avec l'Opeana et le PATLy.

Le 19 septembre 2022, les élu-es et technicien·nes se retrouveront à Valeins pour une visite de la parcelle de démonstration agroécologique et du verger de la collectivité et un

temps d'échange collectif sur la façon dont les démarches alimentaires territoriales peuvent contribuer à la transition agricole.

D'ici la fin de l'année 2022, une nouvelle rencontre aura lieu, à l'invitation cette fois-ci du Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

La dynamique est lancée, chaque territoire qui le souhaite est encouragé, en 2023 et après, à se rapprocher de l'Opeana pour inviter ses voisins chez lui et ainsi poursuivre les échanges !



L'étang de Prêle, à côté de la parcelle de démonstration agroécologique de la CC de la Dombes - Crédit : Sébastien Tournier

Nous remercions
la Métropole de Lyon,
le syndicat de l'Ouest Lyonnais,
Cap Rural,
et l'ensemble des technicien·nes
ayant participé aux différentes rencontres
pour leur participation à l'élaboration de
cette publication.

Nous remercions spécialement
Morgane Moreau, rédactrice de l'ensemble
de ce document.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Damien Massaloux - d.massaloux@urbalyon.org**
Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme